

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 15 fr. En outre l'abonnement à l'Éclairage par un an. Agence particulière à Paris, 24, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Walsdorf, rue Saint-Jacques, 28. — A PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 2. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 44, rue de la Madeleine. — A LILLE, chez M. J. Lemaire, rue de la Station. — En vente à Paris : aux bibliothèques de la gare d'Orléans, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Scrutin de ballottage du dimanche 28 juillet

TOURCOING

CONSEIL GÉNÉRAL

Canton Nord-Est de Tourcoing

(Tourcoing-Nord-Est et Neuville)

MM. Léon MONNIER, républicain . . . 2,383
Henri LORIDANT, radical . . . 2,484 ELU
Albert DELESALLE, collectiviste . . . 793

BUREAU	LIEUX DE RÉUNION	INSCRITS	VOTANTS	L. MONNIER Union Soc.	LORIDANT Radical	DELESALLE Collectiv.	Bulletins divers	Bulletins nuls
8°	École rue du Calvaire	1396	1116	447	490	167	..	11
9°	Bureau de Bienfaisance	1390	1104	480	451	164	..	9
10°	Institut Colbert	1390	1078	484	449	134	..	11
11°	École des Filles de la Croix-Rouge	934	753	320	392	137	..	14
12°	Palais de Justice, rue de Gand	1415	1116	478	474	166	..	1
	NEUVILLE	653	540	276	238	25	..	1
Total		7178	5706	2383	2484	793	..	46

M. Loridant est élu.

Au premier tour de scrutin, sur 5,788 votants, M. Léon Monnier avait obtenu 2,333 voix; M. Henri Loridant, 2,040 et M. Albert Delesalle, 1,317.
En 1895, M. François Masure-Six avait été élu par 2716 voix contre 1377 voix à M. Delphin-Dumortier. Il y avait 5,937 inscrits et 4,991 votants.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton Sud de Tourcoing

(Tourcoing-Sud, Bondueux, Maro-en-Barœul et Mouvaux)

MM. Cyrille DESURMONT, républicain . . . 4,242
Victor VINCENT, radical . . . 4,603 ELU

BUREAU	LIEUX DE RÉUNION	INSCRITS	VOTANTS	DESURMONT Républic.	V. VINCENT Radical	Bulletins nuls	Bulletins divers
1°	Hôtel de Ville	1195	907	438	438	..	21
2°	Académie de musique	1394	1057	473	538	..	26
3°	École Sévigné	1389	1038	503	513	..	19
4°	Bourse du Commerce	1396	1038	481	549	..	22
5°	École de Garçons de la Croix-Rouge	1156	900	366	435	..	29
6°	Groupes municipaux (Bla-Sauv.)	1445	854	365	469	..	17
	BONDUEUX	781	669	415	247	..	7
	MARCOEN-BARŒUL	2137	1487	682	741	..	32
	MOUVAUX	1334	1174	529	623	..	64
Total		11984	9132	4252	4603	..	287

M. Vincent est élu.

Au premier tour de scrutin, sur 9,215 votants, M. Cyrille Desurmont avait obtenu 3,703 voix; M. Victor Vincent 3,494 et M. Legrand 1,864.
En 1895, M. Vincent avait été élu, au second tour de scrutin, par 3,426 voix contre 3,109 voix à M. Jean-Baptiste Lepers et 925 à M. Auguste Capelle. Il y avait 9,596 inscrits et 7,265 votants.

CANTONS DE LILLE

Conseil Général

LILLE-NORD-EST
Inscrits, . . . — Votants, . . .
MM. Gossart, républicain . . . 2917 voix
Delory, collectiviste . . . 2250 »

M. Gossart est élu.

Au premier tour de scrutin de dimanche dernier, M. Gossart avait obtenu 2,353 voix; M. Pau-Tempes, 468 voix, et M. Delory, 2,061 voix.

LILLE-SUD-EST
Inscrits, . . . — Votants, . . .
Tribourdeaux, radical . . . 3219 voix
Véreque, collectiviste . . . 2535 »

M. Tribourdeaux est élu.

Au premier tour de scrutin de dimanche dernier, M. Tribourdeaux avait obtenu 950 voix; M. Tribourdeaux, 2,217 voix, et M. Véreque, 2,305 voix.

LILLE-SUD-OUEST
Inscrits, . . . — Votants, . . .
MM. Brackens d'Hugo, républicain . . . 2298 voix
Dupied, collectiviste . . . 2411 »

M. Dupied est élu.

Au premier tour de scrutin de dimanche dernier, M. Brackens d'Hugo avait obtenu 1,755 voix; M. Clément, 768 voix, et M. Dupied, 2,050 voix.

LILLE-EST
Inscrits, . . . — Votants, . . .
MM. Lorthois, républicain libéral . . . 2718 voix
Ghesquière, collectiviste . . . 2335 »

M. Lorthois est élu.

Au premier tour de scrutin de dimanche dernier, M. Lorthois avait obtenu 2,237 voix; M. Dubois, 243 voix, et M. Ghesquière, 2,273 voix.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

LILLE-NORD
Inscrits, . . . — Votants, . . .
MM. Guilbaut, républicain libéral . . . 2501 voix
Lucat, collectiviste . . . 2041 »

M. Guilbaut est élu.

Au premier tour de scrutin de dimanche dernier,

Département du Pas-de-Calais

Conseils d'Arrondissement

Arrondissement de Saint-Pol
SAINT-POL. — M. Thiery, libéral, 1.528; M. Pailion, radical, 1.962 voix. M. Pailion est élu.

Informations

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
AUX COURSES
Paris, 28 juillet. — Le président de la République a quitté l'Élysée à deux heures et demie pour la gare Saint-Lazare, d'où un train spécial l'a mené aux courses de Maisons-Laffitte. A son arrivée au pesage, le président a été reçu par les membres du comité des courses qui l'ont conduit à une tribune réservée. Le président a quitté l'hippodrome après le prix Monarque.

DEPART DE M. DOUMER
Marseille, 28 juillet. — M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, est arrivé ce matin, à dix heures à Marseille. Sa famille et son personnel particulier l'attendaient, ainsi que des amis et des fonctionnaires.

M. Doumer, en se réembarquant, a déclaré qu'il était satisfait de son voyage en France parce qu'il a résolu de nombreuses questions pendantes et s'est abouché avec de nombreux industriels. M. Doumer part en excellente santé.

LA FÊTE ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE A PARIS

Paris, 28 juillet. — Ce matin, à dix heures, en l'église de la mission belge à Paris a été chanté un Te Deum, à l'occasion de la fête anniversaire de l'indépendance de la Belgique. Dans le chœur de l'église se trouvaient un grand nombre de Belges et français avec cette devise : *L'union fait la force*. Le prince de Caraman-Chimay, chargé d'affaires de Belgique et les membres de la légation de Belgique assistaient à la cérémonie qui avait réuni une nombreuse assistance.

LE REFERENDUM DES MINEURS FRANÇAIS LA MINE AUX MINEURS

Saint-Etienne, 28 juillet. — La Fédération nationale des mineurs procédera dans la première semaine de septembre au référendum sur la grève générale. Les mineurs syndiqués de la Loire se sont réunis aujourd'hui pour discuter sur la situation des ouvriers auxiliaires de la mine aux mineurs et ont voté un ordre du jour félicitant les agissements des socialistes et déclarant qu'ils poursuivront par tous les moyens le droit de tous les mineurs à la société de la mine aux mineurs.

L'INCIDENT DES DISTRIBUTIONS DES PRIX

Paris, 28 juillet. — L'Agence Havas publie la note suivante, qui reproduit les indications que nous avons données hier :
« Contrairement à diverses informations, MM. Gebhart et Faguet n'ont jamais été dépourvus par les distributions des prix des lycées Henri-IV et Charlemagne.

« Le choix des présidents appartient exclusivement au Ministère de l'Instruction publique qui, au moment, ni officiellement ni officieusement, n'a offert la présidence à MM. Gebhart et Faguet.

« Par suite, le Ministère n'avait pas à donner son avis de refus de désignations qui n'existent pas.

« M. Gebhart et Faguet ont été promus à l'Institut de l'Institut de la République, c'est à l'Institut de la République et en violation des instructions formelles contenues dans ses circulaires du 19 juin 1900 et du 2 mai 1901.

LA LIQUIDATION DE LA FORGE DE FOUR-CHAMBAULT

Le Journal de la Nièvre annonce que la liquidation de la forge appartenant à la Société de Commerce-Fourchambault a été décidée par le conseil d'administration de cette société dans sa séance du jeudi 25 juillet.

L'ACCIDENT DE LA PASSERELLE

Paris, 28 juillet. — Le tribunal arbitral, composé en vue de régler les indemnités à allouer aux victimes de l'accident survenu le 18 août dernier à la passerelle des Invalides, à l'Exposition, vient de rendre sa sentence.

Il a condamné l'administration de l'Exposition à payer aux intéressés des indemnités s'élevant de 1.600 à 10.000 fr. et des pensions viagères variant entre 200 et 5.000 francs.

LA MALMAISON

Le Figaro annonce que le don à la France du château de La Malmaison, offert et reconstruit par M. Orléans, est aujourd'hui un fait accompli.

Tous les meubles et objets encore existants qui ont figuré jadis à La Malmaison, vont être remis au château.

MORT DU GÉNÉRAL BEGIN

Saint-Brieuc, 28 juillet. — Le général de division en retraite Begin, de l'infanterie de marine, grand-croix de la Légion d'honneur, est décédé hier soir, à Pleumeur-Bodou.

LES CHARTREUX

La Croix a publié l'information suivante :
« Les Chartreux sont en possession d'un décret de 1816, qui reconnaît l'offert et reconstruit par M. Orléans, est aujourd'hui un fait accompli.

« Le décret en question est en ce moment soumis à l'examen du Conseil d'Etat.

« Les Chartreux ne resteront en France qu'à la condition expresse que le gouvernement ne s'immiscera en rien dans leur vie religieuse et ne commettra rien de leurs règles intérieures.

L'UNIVERS RECTIFIÉ EN CES TERMES :

« Nous pouvons confirmer la nouvelle, en ce qui concerne les droits des Chartreux et leurs intentions.

« Il est exact également que le Conseil d'Etat est saisi de la question.

« Mais en affirmant les dispositions favorables au plus tôt conformes à la justice, de M. Waldeck-Rousseau, la « Croix » prend peut-être un peu prématurément des espérances, que nous partageons, pour des raisons. La solution qu'elle annonce est probable; elle n'est pas encore certaine.

CONDAMNATION DES AGRESSEURS DE M. REGIS

Oran, 28 juillet. — Le juif El-Bas, qui assailla, à coups de couteau, Max Régis, lors de son passage à Oran, a été condamné pour ce fait, hier, à un mois de prison.

Dix autres juifs ont été condamnés à trois jours de prison et à une amende.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité un blâme au commissaire central et aux deux commissaires.

LES MANŒUVRES NAVALES

Ajaccio, 28 juillet. — Au cours du dîner qui a eu lieu hier à bord du *Bouvet* et auquel assistaient les officiers généraux de l'armée navale et leurs chefs d'état-major; après les toasts de l'amiral Gervais et du ministre de la marine, le président du Conseil a annoncé à l'amiral Gervais que le gouvernement élevait à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Pendant la nuit, l'armée navale a fait route sur Ajaccio. Elle a été renseignée par ses croiseurs à l'aide de la télégraphie sans fil.

Après un exercice général d'évolution, l'armée répartie en trois escadres de ligne, a attaqué de vive force les batteries d'Ajaccio et la défense mobile de Corse.

Une partie des cuirassés se dispose à débarquer sous les batteries d'Aspretto.

Ajaccio, 28 juillet. — L'armée navale a tenté la nuit dernière le débarquement sur la côte de Corse. Le littoral était gardé par la gendarmerie et les douaniers. Le golfe était défendu par les torpilleurs et la garnison, la défense mobile cachée dans les anfractuosités du golfe. Ajaccio est bombardé par les croiseurs.

INQUALIFIABLES PROCÈDES

Grévistes verriers qui menacent de mort un directeur d'usine
Pont-de-l'Arche, 28 juillet. — Les ouvriers de la verrerie de Romilly-sur-Andelle, établie dans les anciennes fonderies de cuivre, appartenant à Mme veuve Lasnier, se sont mis en grève hier matin demandant l'uniformité des salaires.

Les souffleurs et les mouleurs gagnent 7 fr. par jour, les remplaçants sont payés seulement 4 fr. par journée.

Les grévistes se sont livrés à des manifestations regrettables : ils ont arboré le drapeau rouge et ont parcouru les rues de Romilly en chantant la *Carmagnole*; puis le directeur ayant refusé toute concession, ils l'ont enlevé de force de son cabinet et l'ont placé près d'un four du liquide incandescent dans la terrible alternative d'y être précipité tout vivant ou de faire droit à la résiliation des grévistes. Le directeur a promis ce qu'on lui demandait d'une façon si comminatoire.

Le reprise du travail a été décidée. Elle aura lieu lundi prochain.

LA GRÈVE DES ACIÉRIES AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 28 juillet. — En dépit d'un démenti donné par un chef du parti ouvrier relativement à la perspective d'un règlement de la grève des aciéries, le fait est que ce chef même et le secrétaire des usines d'acier fusionnées de Pittsburgh se trouvent à New-York l'un et l'autre, et ont des conférences entre eux et avec M. Morgan et ses collègues du Syndicat des aciéries.

On croit que comme conclusion de cette conférence, la grève sera déclarée terminée, et que les négociations pour le règlement de toutes les difficultés seront reprises au point où elles ont été interrompues à Pittsburgh, mais on ne sait rien encore d'officiel.

FAITS DIVERS

Un drame sanglant à Troyes

Troyes, 28 juillet. — Hier soir, à onze heures, à la suite d'une discussion d'intérêt tout personnel, M. Alcide Charles, boucher, a tiré cinq coups de revolver sur son propriétaire, M. Charvalier, fabricant de machines à coudre. Il s'est ensuite suicidé d'un coup de revolver dans la tête.

Les sauterelles dans la Vienne

Poitiers, 28 juillet. — Depuis plus d'un mois la campagne est dévastée par une invasion de sauterelles. Les crickets ravagent toutes les récoltes actuellement sur pied et on craint dans certaines régions que le raiin ne soit plus garanti par les feuilles qui semblent affecter spécialement les sauterelles. Dans certains endroits les médecins ont interdit la vente et la consommation de œufs qui sont infectés par suite de l'énorme quantité de sauterelles avalées par les poules.

Une automobile dans la Seine

Vers cinq heures, hier soir, à Neuilly-sur-Seine, le duo de Morny se promenait en automobile sur le bord de la Seine. Avec lui se trouvaient un jeune homme de seize ans, M. Cornemil, M. Bedet, son mécanicien, et le fils de celui-ci. Volant éviter une voiture dont le cheval était effrayé par le bruit de l'automobile, M. Bedet obliqua vers la Seine, mais, quand il voulut reprendre la ligne droite, la direction n'obéit plus et, arrivé au talus de la berge, la voiture bascula et tomba dans le fleuve. MM. de Morny et Cornemil avaient pu sauter à terre sans se faire aucun mal. Malheureusement M. Bedet et son fils rouèrent sous l'automobile. L'un eut une côte enfoncée, l'autre une blessure à la hanche. M. Bedet fut à été transporté à l'hôpital Beaujon. Son état n'est pas très grave.

Une bande. — Pour exploiter les joueurs

Les journaux parisiens annoncent que la police a ouvert une information à la suite de la découverte d'une bande noire dont le but était de mettre en coupe réglée les joueurs de toutes nationalités, aussi bien dans les cercles que sur les champs de courses, où ils pratiquaient l'escroquerie aux chevaux maquillés.

Plusieurs personnages de haute lignée étaient affiliés à cette bande, qui exploitait surtout les riches visiteurs venant de Russie, Belgique, Angleterre. Le bande pratiquait également le larcin.

Un de ses membres a été arrêté, trois ont gagné. Eugénie donna de puissants renseignements à son entourage. L'impératrice souffre beaucoup en ce

Suivant le Journal, un garde-côte français a été lâché à la poursuite du yacht.

Une église sacsoyée

Hendaye, 28 juillet. — Dans la nuit de samedi à dimanche l'église de Behobie a été sacsoyée. L'autel a été brisé et les vases sacrés volés.

C'est aujourd'hui la fête locale, aussi cette profanation a-t-elle causé une vive indignation.

Les autorités et la gendarmerie ont ouvert une enquête. On suppose que les auteurs du méfait sont des mendiants espagnols qui abondent sur la frontière.

La catastrophe de Batoum

Londres, 28 juillet. — Les dépêches reçues de Batoum constatent qu'on n'a pas encore achevé de déblayer le théâtre de la catastrophe.

Parmi les tués se trouve le lieutenant-colonel Krenks; un lieutenant et trente soldats ont été grièvement blessés.

Trente bâtiments dans le voisinage du dépôt de pétrole ont été presque entièrement détruits. Les communications télégraphiques étaient interrompues mais elles ont été rétablies.

L'enterrement des victimes de la catastrophe a eu lieu en grande solennité : une foule immense y assistait.

Tremblement de terre

Londres, 28 juillet. — Une déboche de New-York dit qu'un violent tremblement de terre a eu lieu hier dans la vallée de Hum bolt Nevada. Il y a eu plusieurs chocs dans la direction du nord au sud. De nombreux bâtiments ont été détruits à Elko.

Une explosion à Londres. — Vingt blessés

Londres, 28 juillet. — Une explosion s'est produite hier dans une distillerie d'huile de naphte. Il y a eu une vingtaine de blessés.

SAVON PARIS-MÉNAGE

Pour le linge et pour les laines
Exiger rigoureusement le titre

Chronique Locale

ROUBAIX

LES TROUBLES ÉLECTORAUX. — L'affaire de la rue Pierre-Moitte. L'agresseur découvert. — Nous avons dit qu'un certain chauffeur, Henri Giesau, âgé de 36 ans, avait été assailli le dimanche soir, rue Pierre-Moitte, par un individu qui lui avait fracturé la jambe. La victime, on le sait, avait été transportée à l'Hôtel-Dieu.

L'enquête menée par M. Squirée, commissaire de police du 2e arrondissement, a amené la découverte de l'agresseur. C'est également un ouvrier chauffeur, Emile Vandecastel, âgé de 20 ans, qui habite rue de Lannoy, fort Déprez, 30.

Comme le flagrant délit n'existe plus, M. Squirée a laissé le coupable en liberté provisoire. Il sera poursuivi sous l'inculpation de coups et blessures.

UNE DRAMATIQUE TENTATIVE DE SUICIDE, RUE DU TILLEUL.

Il y a environ six mois, un ouvrier peigneur, Louis Hayat, âgé de 24 ans, venait habiter avec son amie, Mathilde Decock, âgée de 44 ans, chez Mme veuve X... boulevard Gambetta, 248.

Hayat travaillait en ce moment au peignage de la Société Anonyme de la rue du Collège. Mathilde Decock faisait le ménage. L'ouvrier avait quitté l'usine dimanche matin vers minuit et demi. Au lieu de rentrer chez lui directement, il fit de nombreuses stations dans les différents cabarets qu'il trouva encore ouverts sur son parcours.

Vers deux heures du matin, Louis Hayat était entré dans un établissement non loin de chez lui. Il était attablé avec un camarade, quand tout à coup, au cours d'une discussion très vive qui s'était engagée, ce dernier se mit à injurier grossièrement la mère d'Hayat.

Ne voyant pas revenir son ami, Mathilde Decock alla à sa rencontre, mais ce n'est que plusieurs heures après qu'il revint vers boulevard Gambetta.

Louis Hayat était très surexcité des propos qu'il avait entendus émettre sur le compte de sa mère. De plus en plus furieux, il fit une scène à Mathilde Decock qui fut même obligée de quitter la chambre.

Toujours sous l'empire de la colère, vers sept heures, l'ouvrier peigneur, prenant un couteau de cuisine dans sa poche, partit chez sa mère qui habitait rue du Tilleul, cour Vandeale, 1.

Les parents de Louis Hayat ayant remarqué qu'il était en état d'ébriété, l'engagèrent à aller se reposer dans leur chambre, ce qu'il fit du reste.

Quelque temps après, voulant voir si leur fils était véritablement couché, le père et la mère montèrent à l'étage et trouvèrent Hayat pendu. On le retira de cette position critique, puis il fut l'objet de soins les plus assidus, en attendant l'arrivée de M. le docteur Dupré.

Le malheureux avant de tenter de se donner la mort par strangulation, s'était plongé son couteau de cuisine dans la direction du cœur, se faisant ainsi une grave blessure.

M. le docteur Dupré, jugeant son état grave, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Nous avons vu le jeune homme dans la soirée, il paraît se rappeler de rien, et ajoute que c'est sous le coup de la haine et de l'indignation qu'il a ressenti en entendant injurier sa mère, qu'il aura tenté de se donner la mort.

MEDAILLE DU TRAVAIL. — M. Jules Legay, contremaître de peignage au peignage de l'Union, membre du Syndicat mixte de l'industrie roubaissienne, vient de recevoir la médaille du travail, qui lui a été accordée pour 28 années de bons services dans le même établissement.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « JEANNE D'ARC »

— La réunion des membres de la Société de secours mutuels et de retraites « Jeanne d'Arc », établie au café du Demi-Cercle, place Notre-Dame, a eu lieu dimanche à 4 heures. Après la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, M. le trésorier, Jules Ferlin, a exposé la situation financière de la société, la voici : recettes 538 fr. 65; dépenses, 104 fr. 85; reste net, 433 fr. 80; montant de la caisse d'épargne, 10 fr. 75; à la caisse d'épargne, 28 fr. 65; à la caisse des dépôts et consignations, au 31 décembre 1900, 3.433 fr. 44, soit un total de 3945 fr. 84.